

Déclaration concernant les exigences en matière de fiscalité **PostFinance**

Les clients, susceptibles d'être soumis aux règles fiscales étrangères en raison de leur domicile ou de leur nationalité, reçoivent la présente déclaration requérant leur signature.

Les dénominations de personnes se rapportent aussi bien aux hommes qu'aux femmes ainsi qu'à des groupes de personnes.

Numéro de partenaire _____

Numéro de l'ordre _____

Client

Monsieur Madame

Nom _____

Prénom _____

Rue/n° (domicile) _____

NPA _____ Lieu _____

Pays _____

Nationalité _____

Date de naissance _____

Le client confirme que tous les avoirs actuellement déposés auprès de PostFinance sont déclarés aux autorités fiscales étrangères compétentes, conformément à la législation fiscale applicable à sa personne ou à ses avoirs. Le client confirme par ailleurs qu'il et/ou l'ayant droit économique déclarera/déclareront les futurs avoirs déposés auprès de PostFinance ainsi que les produits des avoirs actuels et futurs déposés auprès de PostFinance conformément aux dispositions en vigueur des autorités fiscales étrangères concernées. Le client s'engage, à la demande de PostFinance, à prouver que les avoirs sont déclarés aux autorités fiscales étrangères compétentes.

Le client confirme en outre que PostFinance n'a fourni aucun conseil juridique ou fiscal en vue de contourner la législation fiscale applicable à sa personne ou à ses avoirs.

Le client prend acte du fait que PostFinance, dans le cadre de l'entraide administrative et judiciaire internationale en matière fiscale et à la demande des autorités étrangères faite auprès des autorités suisses, a l'obligation vis-à-vis de ces dernières de collaborer, leur fournir des renseignements et les informer.

Lieu _____ Date _____

Signature _____

La présente déclaration a valeur d'acte.

Toute mention d'indications inexactes dans la présente déclaration peut être considérée comme une infraction de faux dans les titres au sens de l'art. 251 du Code pénal suisse.

© PostFinance SA

